

Actu
Mot du maire
Ecole, CMJ

Vie communale
Manifestations &
festivités

Travaux
Réalisations
Prévisions

LA GAZETTE

----- **Auzat La Combelle** -----



LE SAUT DU LOUP

L'ESSENTIEL

L'ACTU

P . 2

P2 – Mots du Maire

P3 – Ecole.

P6 – Cantine

ASSOCIATIONS

P . 7

Festivité de l'été.

TRAVAUX

P . 16

**VIE
COMMUNALE**

P . 17

P18 – mutuelle

Mais où s'arrêtera donc la folie des hommes. Pas encore guérie de la terrible pandémie que nous venons de traverser, la fibre guerrière, jamais véritablement endormie, reprend le dessus là-bas à l'Est. Plutôt que la discussion on a choisi de faire parler les armes. Sur fond de volonté hégémonique, pour vendre des armes, rechercher toujours plus de fric, des milliers d'innocents meurent.

Les victimes sont toujours les mêmes. Là-bas on meurt, ici on croule sous la cupidité des profiteurs de guerre. Les prix augmentent jusqu'à l'indécence. Rien n'a véritablement changé.

En ce qui concerne les collectivités, il deviendra de plus en plus difficile d'être à l'équilibre. Il sera nécessaire de procéder à des choix cornéliens compte tenu des hausses considérables du coût de l'énergie et des matières premières.

C'est tout le sens de l'intervention, inquiète, de l'Association des Maires de France qui estime que les mesures prises par le gouvernement, complexes, ne concernant qu'un tout petit nombre de communes, ne sont pas à la hauteur des difficultés auxquelles sont confrontées les collectivités.

Certaines communes envisagent devant le surcoût de ne plus payer les factures d'électricité, de supprimer les illuminations de fin d'année, d'autres de fermer certains équipements municipaux ou sont contraintes d'augmenter à regret les tarifs des services rendus comme ceux des cantines scolaires. Il y a urgence à agir pour aider les communes.

En attendant pour ne pas sombrer dans le pessimisme, notre commune essaie d'avancer. Oui AUZAT-LA COMBELLE, ça bouge. Tout au long de ce numéro de « La Gazette », en photos, vous pourrez découvrir ou redécouvrir toutes les animations, très variées, qui vous ont été proposées tout au long de cette année 2022. Des marchés d'Auzat ou de La Combelle, les fêtes foraines, les brocantes, le Forum des Associations, spectacles en tous genres, ont remporté un grand succès.

Que tous ceux, bénévoles, associations, commerçants etc... qui y ont contribué en soient remerciés.

N'oublions pas non plus la mobilisation qui nous a permis de sauver la classe menacée de l'Ecole d'Auzat. Merci à tous les intervenants.

Oui Auzat-La Combelle revit et je suis persuadé que l'année qui vient nous le confirmera encore plus.

**M.TINET Georges
Maire Auzat-La Combelle**

Titre publication : La Gazette d'Auzat - la Combelle.

Editeur : Imprimerie CORNU 63500 ISSOIRE.

Nom du directeur de la publication : Georges TINET, Maire.

Journal gratuit.

Dépôt légal : à parution.

Ne pas jeter sur la voie publique

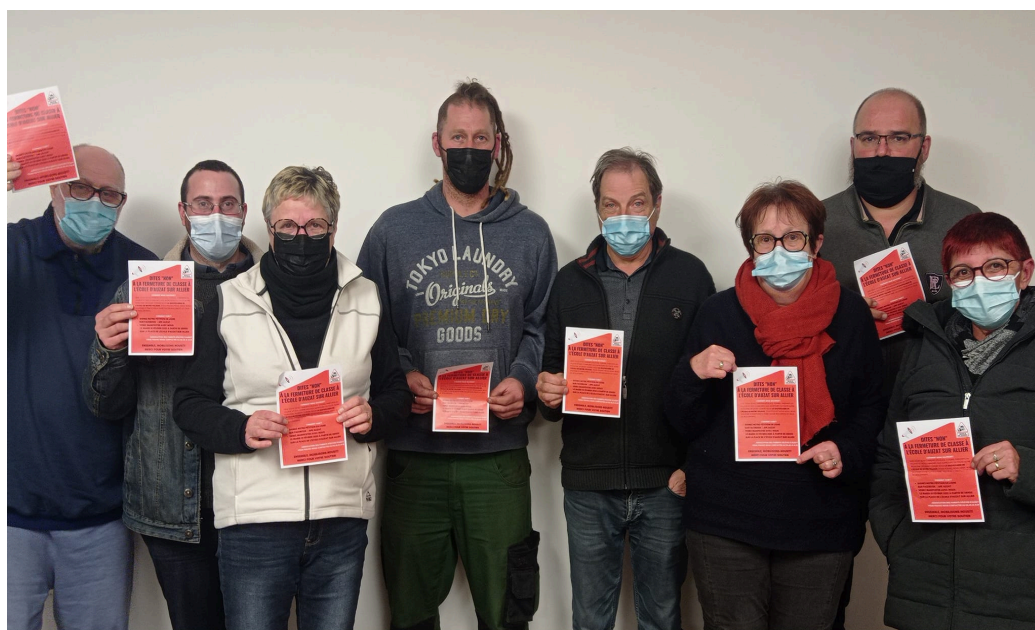
Ecoles

Mobilisation contre la fermeture de classe à Auzat

En cette année scolaire 2021-2022, nos deux écoles ont accueilli environ 130 enfants de nos communes et des communes voisines sur 7 classes. Notre restaurant scolaire a été fréquenté par une soixantaine d'enfants en moyenne tout au long de l'année.

Encore une fois nos écoles ont dû subir des choix politiques injustes. Ainsi en 2021 nous avons perdu malgré notre mobilisation et celle des parents de la Combelle une classe dans cette école. Et pourtant pendant ce temps, de nombreuses fois aucun remplaçant n'est intervenu malgré de nombreuses absences.

En Janvier 2022 une fermeture de classe nous était notifiée pour l'école d'Auzat.



Grâce à une forte mobilisation de L'APE d'Auzat, des élus de la municipalité et de la population (une pétition de 1200 signatures) nous avons pu faire infléchir le rectorat.

Nos effectifs pour la rentrée restent fragiles, mais notre priorité a été et sera toujours la sauvegarde de nos deux écoles, dans les meilleures conditions pour nos enfants.



Carnaval d'Auzat



Du côté des activités, encore une belle année **de voyages**, de découvertes et d'**animations**, grâce notamment à l'A.P.E d'Auzat et les enseignants comme vous pouvez le découvrir sur les photos. **Carnaval**, **Kermesse** et voyage pour les enfants d'Auzat, **Olympiades** et voyage à **Paléopolis** pour les élèves de la Combelle.

Les élèves de CM2, nous ont quitté pour poursuivre leur **scolarité au collège**, et comme chaque année la municipalité leur a remis une calculatrice. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de réussite dans leur future scolarité.



Kermesse de L'APE d'Auzat

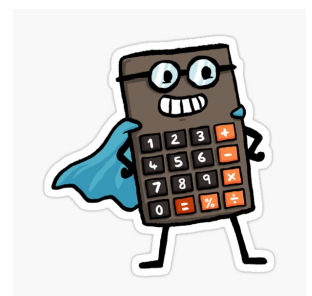




Olympiades de La Combelle



Distribution des calculatrices à nos CM2





Après deux années difficiles, **le C.M.J avec ses nouveaux membres** a pu se réunir quasi normalement lors du premier semestre.

Accompagné par les « anciens » du mandat précédent, ils ont pu commencer à travailler et échanger sur plusieurs sujets qui leur tiennent à cœur, sécurité routière, organisation des écoles, divers aménagements, voyages...

Restauration scolaire

La loi EGAlim promulguée en 2018, complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, prévoit plusieurs mesures très ambitieuses et contraignantes pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Ce qui peut paraître comme une bonne idée car allant dans l'intérêt des enfants fréquentant les restaurants scolaires et des producteurs locaux et de qualité. Mais cela n'est pas sans certaines conséquences pour les collectivités. En effet le législateur est à la fois celui qui impose la règle mais aussi celui qui ne donne aucun moyen financier de l'appliquer et qui pousse même le cynisme en nous baissant régulièrement les dotations de fonctionnement.

Tarif

Toutes charges comptées un repas qui coûte à la collectivité un peu plus de 10€, est facturé 4,25€ pour l'utilisateur.

Pour nous **un service public** est financé à la fois par les usagers et par la communauté grâce à la solidarité.

Sinon l'utilisateur devient un client d'un service strictement commercial. C'est l'élémentaire différence entre un organisme qui assure des missions de service public pour l'intérêt général et une entreprise privée.



Couplé à une hausse des matières premières, à une inflation d'opportunité bien souvent spéculative notamment sur les énergies sous prétexte de la guerre en Ukraine, l'application de cette loi se traduit par une augmentation sans précédent des coûts : plus de 25 % sur le coût du repas, frais de transport doublés, hausse du coût de l'énergie.

Le conseil municipal, qui prend en charge déjà l'intégralité du coût des transports en hausse considérable conjuguée à celle de l'énergie, a donc décidé de prendre en plus à son compte la moitié de l'augmentation du prix du repas facturé par la société la mieux disante qui s'est vu attribuer le marché après consultation, le reste étant compensé par une augmentation du ticket de cantine. Ce qui nous désole, mais aucune autre solution n'était viable, tant nous ne pouvons que subir l'iniquité de ces décisions politiques et cette inflation galopante et spéculative.

Vie associative

Cette année la municipalité ne peut que féliciter et **remercier les associations pour leur dynamisme**, leur engagement et leur activité qui font la vitalité de notre commune et un endroit où il fait bon vivre.

Une petite liste non exhaustive, bien sûr, de ce qui à été proposé cette année, entre semaine d'expo, spectacle de théâtre, brocantes, animations pour les enfants, fêtes patronales, feux d'artifice, tournois de pétanque, de foot, fête du pain, marchés et animations estivales, ...

26 février et 14 juillet

Concours de pêche à la truite organisé par l'association du " Grand bleu " aux étangs le long de l'Allier.

55 participants sont présents le 26 février en cette journée ensoleillée, où la convivialité et la tranquillité sont de règle dans ce magnifique milieu naturel. Une très belle journée aussi pour un 14 juillet caniculaire.



CULTURE du 21 au 27 mars

Une exposition autour de « l'éphémère » a été proposée par l'association **Az' arts**. Les élèves de l'école de La Combelle ont participé, leurs travaux ont été exposés ainsi que ceux de deux artistes confirmés. Un concert a clôturé cette semaine autour de l'art et de la poésie. Rendez-vous à la prochaine édition.



17 avril

L'association culturelle "l'Amicale de la Chapelle des Mineurs" de La Combelle organisait une manifestation sous le signe de Pâques (chasse aux œufs, maquillage, concours de vélo fleuris, jeux d'antan et concert).



15 mai

Gros succès pour cet après-midi culturel sur l'ancienne cité minière de La Combelle.

Merci à la guide-conférencière, du **service culturel de l'API**, au **Pays d'Art et d'Histoire** pour cette belle visite patrimoniale.

En soirée nous avons eu la chance de recevoir la troupe "Les Batteurs de pavé" qui a ravi les 130 personnes présentes pour un spectacle "humoristique" sur le thème de Germinal d'Emile Zola, au site emblématique des Graves.



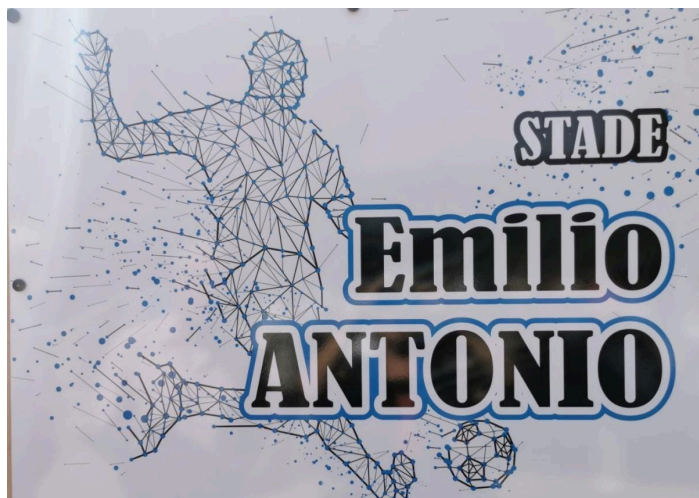
18 juin (le matin)

Pose du nouveau nom du stade de foot de Basse-Combelle, baptisé Emilio ANTONIO, ancien joueur de La Combelle, professionnel à Sète, l'OGC Nice et l'Olympique Lyonnais.

Vainqueur de la coupe de France en 1954

La cérémonie s'est déroulée en présence de sa famille et de ses proches, des représentants de l'U.S.B.M, de la municipalité et de l'ancien international Bernard LACOMBE de l'OL.

Une belle journée autour de ce grand Monsieur, qui à la fin de sa carrière est revenu au pays pour s'investir dans la vie de la cité.



18 juin (le soir)

Belle soirée devant une centaine de personnes présentes pour cette comédie musicale. Une réussite qui illustre le dynamisme de cette association en initiant nos jeunes à la culture.



25-26 juin FETE d'AUZAT

Week-end pluvieux
mais week-end
animé quand même.
Entre fête foraine,
feu d'artifice,
kermesse de l'école
et fête du pain du
vieux bourg.



2 Juillet 1^{er} FETE des ASSOCIATIONS



**Un grand merci à tous les
bénévoles qui en ont fait une
très belle journée.**

Un week-end marqué par notre première fête des associations co-organisée par la municipalité et 6 associations : Les Minéraux, l'Etang Bleu, La Country, USBM (foot), Auz'Escapes et L'APE d'Auzat.

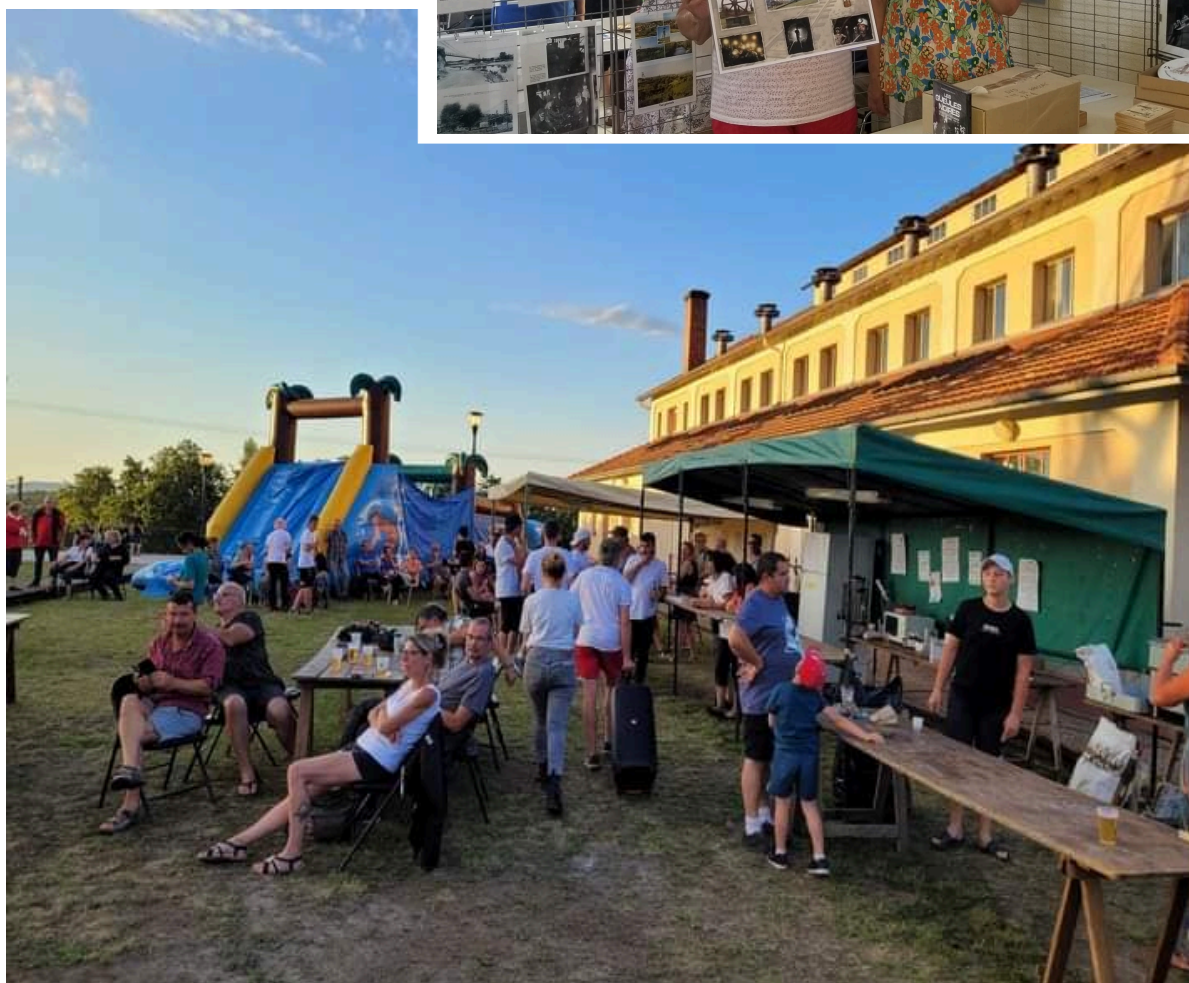
Cette manifestation a réuni en Forum une grande partie des associations de la commune et des communes voisines.

Plusieurs événements festifs étaient au programme, tombola en partenariat avec divers commerces de la commune, château gonflable prêté par Happy Jump, matériel prêté par la chasse ACCA, restauration...

Événement qui a aussi permis une journée de convivialité entre les bénévoles des différentes associations et la population et qui s'est terminée par un concert au pied du chevalement.



Concert, expo & festivités



Week-end du 8 au 10 juillet

Fête de La Combelle, brocante, tournois de foot, de pétanque et feux d'artifices.

Week-end très festif et animé par de nombreuses manifestations. Dans le désordre : Fête patronale avec de nombreux forains et l'association des jeunes Combellois, buvette, aubade et leur concours de pétanques. Feux d'artifice de la municipalité. Brocante du foot et tournoi de sixte.



Fête de La Combelle





Animations du dimanche



14 juillet

Défilé du 14 juillet en présence des pompiers des casernes de Jumeaux et de Lamontgie avec la fanfare de Saint Germain Lembron, et des représentants des associations et du conseil municipal.

Et soirée Apéro Concert dans notre nouveau centre commercial.



Marchés estivaux nocturne

Cette année en **co-organisation** avec des associations de la commune et en particulier Auz'Escape, nous avons lancé nos premiers marchés semi-nocturnes. Marchés estivaux avec de nombreux camelots et des animations musicales grâce au financement de la municipalité. Là aussi un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour ces manifestations à succès, qui ont égayé nos soirées de Juillet à Auzat et d'Août à la Combelle et une bonne fréquentation de la population.





**De bien
belles et
chaudes
soirées**

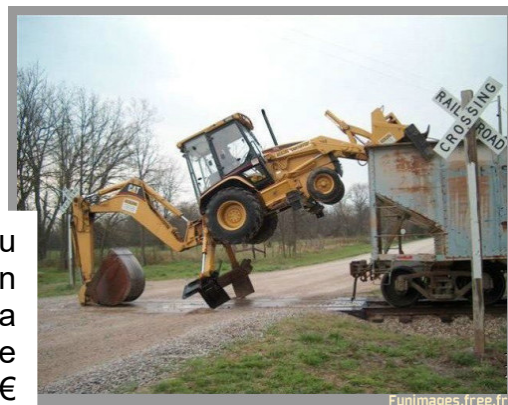


Services techniques

TRAVAUX
- p. 16 -

Le Conseil Municipal a attribué le marché d'acquisition du tractopelle à l'entreprise « Centre matériel Général » pour un montant de 92000€ HT (110 400€ TTC) et a accepté la proposition de l'entreprise « Centre Matériel Général » de reprise de l'ancien véhicule pour un montant de 14 166,67€ HT (17 000€ TTC).

La livraison interviendra dans le courant de l'Automne.



Four d'Aubiat

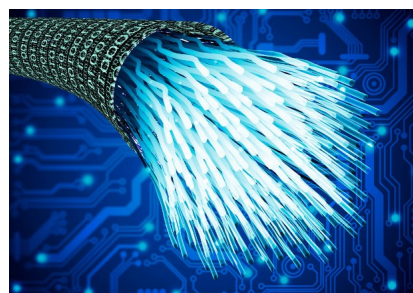
**Travaux réalisés
par les
employés
communaux**

Fourrière

Nous avons signé en Février, une convention avec le garage Concordet, afin de procéder à l'enlèvement d'épaves ou de véhicules dont le stationnement est gênant. Plusieurs véhicules ont été enlevés.



Fibre



La commune a équipé les bâtiments communaux (Service Technique, Ecole d'Auzat, Centre Culturel et Associatif « dit l'Infirmier », la Chambre Chaude). La Mairie et l'Ecole de La Combelle sont en cours d'installation.

RAPPEL :

Pour les particuliers, chacun doit se rapprocher de son opérateur.

La fée électricité, une centenaire qui se porte bien à Auzat-la-combelle.

En France, pendant toute la fin du XIX^{ème} siècle, l'éclairage au gaz ne cédera pas facilement le terrain au courant de l'électrique.

Le début de la construction des premiers barrages hydroélectriques fera doucement bouger les choses.

Pour la commune d'Auzat-sur-Allier, il faudra attendre l'été 1920 pour que le projet de fourniture de l'énergie électrique destinée à l'éclairage des rues de la commune et le montage des lampes municipales soit proposé par monsieur SIMONDET, maire de l'époque.

Cette année 1920, la population de la commune était de 2300 habitants environ et les besoins étaient grands, surtout après la première guerre mondiale (1914-1918). L'envie d'aller vite pour ce projet était plus que nécessaire pour la mairie, à tel point qu'une demande avait été faite pour que cette installation soit réalisée, avant l'hiver 1920 pour Le Saut-du-Loup, le hameau de Peillaras et le bourg Auzat-sur-Allier, avant l'été pour le Théron, Tansac, La Roche et La Combelle et avant l'automne 1921 pour le petit village d'Aubiat.

Pendant l'année 1921, la municipalité a demandé à installer aussi l'électricité et poser des ampoules dans les bâtiments publics (four d'Aubiat, pompe incendie, la poste, l'école, la mairie, et les logements des instituteurs,...).

Les associations loi 1901 pouvaient emprunter le réseau électrique de l'ancienne mairie gratuitement pour leurs réunions. Pour ce projet de grande ampleur, la commune a dû recourir à un emprunt de 30000 anciens Francs remboursable sur 30 ans.

En 1922, la Compagnie des Mines devait éclairer par ses propres moyens le plateau des « Graves » et de « Pelle Fesse » avec des ampoules très puissantes. A cet effet, la direction de la Compagnie des Mines a demandé à Monsieur SIMONDET, maire, et à Monsieur LACQUIT, adjoint, de supprimer l'installation communale projetée à cet endroit et de la reporter sur le chemin de Saut-de-Loup, entre Basse Combelle et le pont de l'Allagnon. Chose faite par la suite.

Le conseil municipal décide, le 28 juillet 1922, d'inaugurer les travaux faits sur la commune avec une dépense de 4000 anciens Francs pour le banquet et la fête.

Le 12 septembre, le maire rend compte au conseil des démarches faites auprès des parlementaires (sénateurs, députés) afin qu'ils puissent présider les fêtes d'inauguration de l'électricité, du marché couvert, de la bascule, de la poste et de la bourse du travail (étage du local actuel de l'ancien four banal d'Auzat) qui auront lieu le 24 septembre 1922.

Son développement interviendra grâce à la nationalisation d'EDF en 1946. Toute sorte de création d'énergie plus ou moins propre a compensé les barrages hydroélectriques (deuxième source de création d'électricité française en 2021). 100 ans plus tard après son arrivée sur notre commune, nous pouvons remarquer que l'électricité est omniprésente dans notre quotidien. Nous ne pouvons plus nous en passer que se soit pour le travail, la médecine, la communication, le chauffage, ...et maintenant pour les déplacements. Energie indispensable et coûteuse, à nous d'en faire bon usage.

Mutuelle communale

Nous avons signé une convention avec une nouvelle mutuelle communale.

Vous pourrez venir rencontrer et comparer avec votre mutuelle, aux dates et lieux suivants.

Precocia
Mutuelle Assurance Rhône-Alpes
Le TRIANGLE, 2^{ème} étage, 21 Rue de Sarliève,
63 800 COURMAYEUR D'Auvergne
☎ : 04.73.33.75.00 | web@precocia.fr |
www.mutuelle-precocia.fr

Ce dispositif vous concerne TOUS !

Alors qu'attendez-vous pour venir comparer vos garanties ?

Ma Mutuelle de Village arrive sur la commune de

AUZAT-LA-COMBELLE

Rendez-vous directement en agence ou lors des permanences réalisées à la mairie :

2022

Mairie d'Auzat : Mardi 18 Octobre de 14h à 16h30

Salle « L'Infirmier » de La Combelle : Jeudi 3 Novembre de 14h à 16h30

Salle « L'Infirmier » de La Combelle : Vendredi 9 Décembre de 9h30 à 12h

NOUS NOUS CHARGEONS DES FORMALITÉS !

Pour établir un comparatif, munissez-vous de votre **garantie santé actuelle**.

Pour une adhésion, apportez votre **attestation de droit à l'Assurance Maladie Obligatoire**, votre **RIB** et un **justificatif de domicile**.

mutuelle devillage

Après-midi des aînés

Cette année l'après-midi récréatif se déroulera le 12 novembre à 14h30 à la Chambre Chaude de La Combelle. Elle est une nouvelle fois destinée à toutes personnes de 65 ans et plus, qui réside sur la commune.

Pour l'occasion, Les « Angels Country » animeront la 1^{ère} partie de cette après-midi. Après un encas qui sera lui aussi offert par la municipalité, un spectacle d'illusion, de rire et de magie vous sera proposé.

Afin d'organiser au mieux cette journée de partage, de rencontre, merci de vous inscrire soit par le coupon réponse (ci-dessous), soit à la mairie jusqu'au 31 octobre inclus.

Nom..... Prénom.....Nombre de personne (65 ans et plus).....

Participera.

Signature :